



A PROPOS DES SUGGESTIONS DU CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY SUR LE PROJET BASE TOLIARA

Depuis quelques jours, les media et les réseaux sociaux ont rapporté les tentatives du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM) de renouer le dialogue entre les responsables du projet Base Toliara, les « bénéficiaires directs » du projet notamment d'une part, et les responsables locaux et les autorités étatiques d'autre part. Les raisons invoquées pour cette intercession du CFM comprennent les doléances des bénéficiaires directs susmentionnés du projet, notamment les familles concernées par les déplacements de tombeaux, les installations des sites ainsi que par les projets sociaux financés par le projet Base Toliara. (1)

Les signataires de ce Communiqué déplorent et dénoncent l'immixtion du CFM. Est-ce son rôle de défendre les intérêts privés d'une société étrangère, qui est aussi au cœur de la division entretenue en permanence au sein des communautés locales au profit de la société minière entre la minorité des « bénéficiaires directs » et la grande majorité des communautés qui s'opposent au projet Base Toliara que le CFM semble vouloir ignorer (2) ?

Les activités d'appui au développement socio-économique font partie intégrante des obligations contractuelles et du cahier de charges de tout projet minier comme le projet Base Toliara. Les promoteurs du projet s'en sont toujours servis pour légitimer leur présence et promouvoir leur projet.

L'évaluation des bienfaits minimes apportés aux « bénéficiaires directs » par les projets sociaux, déplacements de tombeaux et installation de sites et leur comparaison avec les coûts sociaux, économiques, environnementaux et sanitaires potentiels de la mise en œuvre du projet devraient faire partie de l'étude de faisabilité complète du projet Base Toliara que le gouvernement malgache a l'intention de mener selon Monsieur le Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques dans sa conférence de presse du 21 novembre qui a justifié la suspension des activités du projet Base Toliara (3)

Des universitaires ont exprimé récemment leurs doutes concernant le projet Base Toliara (4). Et un document de la compagnie Base Resources, publié le 27 novembre 2019 précise que les clauses fiscales applicables au Projet Base Toliara doivent encore être discutées avec le gouvernement de Madagascar. (5)

Une reprise des activités du projet minier dans les délais proposés par le CFM ne doit donc pas être envisagée, pour des raisons liées au projet Base Toliara mais aussi pour éviter de décider de réaliser un audit sur les intérêts de Madagascar face à une société minière étrangère, avec 20 ans de retard, comme dans le cas de QMM Rio Tinto actuellement.

La question étrange posée dans l'article relatif à l'intercession du CFM « L'on se demande ainsi si les précédentes circonstances démontrant l'existence de crise sociale n'étaient que des faits montés ? » nous amène à rappeler qu'il est inconcevable de vouloir oublier l'opposition d'une grande partie de la population concernée des districts de Toliara I et II à ce projet minier destructeur de ses moyens d'existence, de la cohésion sociale et de l'environnement, dont la dernière déclaration aux media date du 5 novembre 2019 (6), en plus de toutes les manifestations précédentes dont certaines font encore l'objet de procédures judiciaires actuellement (7).

Cette population observe avec la plus grande attention les actions des décideurs, attend des autorités étatiques qu'elles tiennent l'engagement qu'elles ont pris de suspendre les activités de ce projet, et qu'elles répondent à leur demande d'y mettre fin.

Nous appelons les autorités étatiques à rester fidèles à l'engagement pris à l'égard de la grande majorité des communautés concernées par ce projet, et de maintenir sa détermination à respecter leurs droits et les principes d'une bonne gouvernance du secteur extractif.

28 novembre 2019

CRAAD-OI : Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien

craad.madagascar@gmail.com ; <http://craadoi-mada.com>

Collectif pour la défense des terres malgaches – TANY

patrimoine.malgache@yahoo.fr ; <http://terresmalgaches.info>, www.facebook.com/TANYterresmalgaches

Références :

- (1) <https://matv.mg/base-toliara-le-cfm-intercesseur-entre-letat-et-les-beneficiaires-ainsi-que-la-compagnie/>
- (2) <https://www.cfm.mg/index.php/lois-et-decrets/>
- (3) <https://www.youtube.com/watch?v=B6l-g75T-mw>
- (4) Profesora Rajaonera Pax : Tsy mazava ny fitrandrahana ataon'ny Base Toliara <http://www.lagazette-dgi.com/?p=36286>
- (5) <https://www.marketscreener.com/BASE-RESOURCES-LIMITED-9061544/news/Base-Resources-27-11-2019-Maiden-Ranobe-Ore-Reserves-Estimate-878-8-KiB-View-Documents-29647123/>
- (6) <https://drive.google.com/file/d/1E7zFMR72awY4yLeZjW-5Lb2jRFikMhSa/view?usp=sharing>